
Concours d'entrée

Rapport Jury 2022

Latin



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Version latine

- **SÉRIE : Lettres et arts**
- **Épreuve écrite**

Le jury a eu à corriger 99 copies, soit deux de moins qu'en 2021, mais neuf de plus qu'en 2020. Les notes, comprises entre 01 et 20, reflètent une grande disparité de niveau : quatorze copies ont obtenu une note inférieure à 05, tandis que 11 copies, jugées excellentes, ont été notées entre 18 et 20. La moyenne de l'épreuve s'établit à 10,42. Légèrement supérieure à celle de l'année précédente, elle atteste que le niveau général reste satisfaisant.

Le texte proposé cette année, issu de la correspondance de Pline Le Jeune (*Lettres* II, 20), décrivait les manœuvres d'un captateur de testament. Il n'était pas nécessaire, pour le comprendre, de connaître le droit successoral romain : un chapeau clarifiait la situation, qui relève avant tout d'un motif littéraire bien représenté chez les prosateurs et les poètes de l'époque impériale. Pline a ici recours au registre satirique, dans une lettre à la fois drôle et cruelle qui fait de Régulus le type même de l'homme cupide et sans scrupules. La première partie du texte, qui décrit en détail la stratégie du captateur, doit son efficacité à une forme de théâtralité. La deuxième partie, plus brève mais tout aussi percutante, joue sur l'effet de sommaire pour souligner le revirement de Régulus et son hypocrisie. Les meilleures copies sont celles des candidats et candidates qui ont réussi à se représenter parfaitement les deux scènes et ont été sensibles à l'humour du passage.

Il faut insister, pour commencer, sur l'importance que revêt une lecture attentive et posée du texte. Le jury a eu la surprise de constater que les notes de bas de page n'étaient pas toujours exploitées : *coniux*, que la note 1 invitait à restituer après *Pisonis*, a parfois été omis ; la traduction du syntagme *per salutem filii*, donnée dans la note 3, n'a pas été systématiquement utilisée. Le même défaut de lecture explique de regrettables confusions : *impudentiam* n'est pas *imprudentiam* ; *inuisissimus* n'est pas *inuidissimus* ; *liqueat* n'est pas *liceat* ; *diu* n'est pas *die*.

L'une des spécificités du sujet de cette année était de comporter un certain nombre de noms propres. Le jury rappelle qu'un nom propre doit être transcrit au nominatif : on ne peut donc pas traduire *Pisonis* par « Pisonis ». *Piso* est par ailleurs un *cognomen* suffisamment connu pour qu'on puisse attendre des candidats et candidates qu'ils le traduisent, selon l'usage et comme l'indique le Gaffiot, par « Pison ». Pour les noms propres qui n'ont pas de transcription française usuelle, il convient de conserver les formes latines, en prenant soin de les recopier correctement : *Velleius Blaseus* a donné lieu aux fautes d'orthographe les plus fantaisistes.

Le texte de Pline ne comportait pas de difficultés majeures, mais supposait, en dépit d'une forme d'oralité, une solide connaissance des structures syntaxiques les plus classiques. Pour identifier correctement une conjonction de subordination, il est indispensable de repérer le mode qui la suit. Ainsi, *ut* (l. 5) est suivi de l'indicatif et ne peut donc être ni un *ut* final, ni un *ut* consécutif, mais marque la succession des actions dans le temps (« lorsque », « une fois que »). De même, on s'étonne que *ubi* (l. 4) n'ait pas toujours été reconnu comme une conjonction de subordination à valeur temporelle. Pour déterminer la valeur d'une conjonction de subordination, il convient d'observer la structure générale de la phrase : une fois qu'on avait identifié *interrogavit* (l. 4) comme le verbe principal, il n'était pas difficile d'identifier *quo* et *qua* comme des adjectifs interrogatifs, ce que venait confirmer le subjonctif *nata esset* dont elles étaient suivies et le parallélisme de construction. Construire correctement la phrase *quod* ...

expertus (l. 6-7) interdisait de faire de *quod* une conjonction de subordination à valeur causale introduisant *liqueat* : *liqueat* est régi par la conjonction *ut*, le verbe principal est *consulam* et *quod* ne peut être qu'un relatif de liaison. Le jury rappelle par ailleurs que si la place des mots en latin est beaucoup plus souple qu'en français, elle n'en revêt pas moins une certaine importance. La place de *tantum* (l. 3) indique qu'il s'agit d'un adverbe de restriction portant sur *uenit* et non de l'adverbe de quantité « autant », qui ne se trouverait pas en fin de phrase. Et ce n'est pas parce qu'en français « si seulement » et « seulement » se ressemblent qu'en latin *tantum* peut avoir la même valeur que *utinam* et exprimer le souhait : une telle confusion est le fait de candidats ou candidates qui ne raisonnent pas à partir de leur connaissance de la syntaxe latine, mais cherchent dans le Gaffiot la traduction des mots-outils les plus simples et en font un usage parfaitement hasardeux. Ce n'est évidemment pas la bonne méthode.

Une fois qu'on a repéré la structure d'une phrase et identifié les principales conjonctions, il convient de déterminer les principaux groupes de mots et leur fonction. Il faut alors pouvoir s'appuyer sur une connaissance solide de la morphologie latine et sur un examen attentif des désinences. Comme chaque année, le jury a trouvé trop d'analyses fautives, reposant sur des erreurs qu'il aurait pourtant été facile d'éviter. Il est évident, par exemple, que *primum* (l. 2) ne peut pas être un adjectif épithète de *impudentiam*, qui est un nom féminin. De même, *quem sum* (l. 6-7) ne peut en aucun cas signifier « l'haruspice que je suis », puisque l'attribut du sujet est au nominatif en latin, et non à l'accusatif. La préposition *cum* ne régit jamais un génitif et l'on ne peut donc pas traduire *cum siderum* (l. 7) par « avec les étoiles ». *Homo* est un nom de la 3^e déclinaison : *homini* (l. 14) n'est donc pas un nominatif pluriel, mais un datif singulier. On ne saurait trop inciter les candidats et candidates à voir et revoir la morphologie des pronoms, qui se rencontrent dans tous les textes et dont la mauvaise interprétation conduit souvent à de graves contresens ou non-sens. *Hanc* (l. 1) est l'accusatif féminin singulier de *hic* et ne signifie donc pas « jusqu'à lui », ni « jusque-là » ou « jusqu'alors ». *Eum* (l. 13) est un accusatif masculin singulier : il ne peut donc pas être l'équivalent de *id* ou de *ea*. Il était important de donner à *isdem* sa valeur d'identité et de ne pas le confondre avec *ipse* pour bien saisir toute la portée du revirement de Régulus à la fin du texte. La syntaxe du pronom réfléchi est supposée connue et les copies qui n'ont pas lu *sibi* comme un réfléchi direct ont été fortement pénalisées.

Le jury engage les candidats et candidates à prêter une attention toute particulière aux formes verbales, à leur temps, à leur mode et à leur voix. *Euades* (l. 6) est un futur simple, et non un présent, *fuera* (l. 3) un plus-que-parfait et non un parfait ; dans une phrase par ailleurs au passé, il n'y a aucune raison pour que *uenerit* (l. 2) soit un futur antérieur de l'indicatif plutôt qu'un subjonctif parfait. *Conflictabatur* (l. 12) est au passif et prend donc le sens usuel qui est le sien à cette voix, indiqué par le Gaffiot : « il était tourmenté ». Il ne faut pas traduire mécaniquement toutes les relatives au subjonctif comme des relatives à valeur circonstancielle, mais prendre en compte l'ensemble de la phrase pour déterminer la valeur du mode : le subjonctif *peierasset* (l. 10) est un simple subjonctif de discours indirect ; les subjonctifs *uenerit* (l. 2) et *speraret* (l. 13), en revanche, ont une valeur circonstancielle et les copies qui les ont bien rendus ont été valorisées.

Comme il est d'usage, le jury a lourdement pénalisé les non-sens. Faut-il rappeler que pour choisir entre les différents sens d'un mot dans un article du Gaffiot, il faut tenir compte du contexte ? Avec *toro* (l. 3), Régulus ne s'asseyait pas sur « une protubérance », mais tout simplement « au bord du lit » de la malade. *Ingrauescit* (l. 8) ne pouvait évidemment pas signifier que la pauvre femme, à l'article de la mort, tombait soudain enceinte, mais indiquait simplement que son mal s'aggravait. « Raidir ses yeux » n'a guère de sens et il fallait rendre *intendit oculos* (l. 4) en se représentant l'expression de Régulus, qui cherche à impressionner sa victime : le jury a accepté de nombreuses interprétations (« écarquille les yeux », « plisse les yeux ») et valorisé certaines (« il donna de l'intensité à son regard »). Les fautes de français

ont été lourdement sanctionnées. On rappelle que « après que » est suivi de l'indicatif et non du subjonctif. Trop de maladroites d'expression s'expliquent par une forme de passivité face à l'exercice : la meilleure traduction pour *grauiter* n'était pas « gravement » ; même si le Gaffiot donne « climatérique » pour *climactericus*, il n'était pas heureux de rendre *habet climactericum tempus* par « tu as un temps climatérique » et il fallait privilégier des expressions comme « tu traverses une période critique » ; si le latin peut traduire l'exclamation par un simple accusatif (*impudentiam*), il n'en va de même en français, où l'on attendait un mot exclamatif (« quelle audace ! », par exemple) ; les infinitifs de narration latins ne doivent être mécaniquement traduits par des infinitifs de narration en français, d'autant qu'ils n'ont pas exactement la même valeur.

Toutes ces remarques ne doivent pas décourager les futurs candidats et futures candidates. Le jury se félicite d'avoir lu un nombre significatif d'excellentes copies, qui montrent que l'exercice est loin d'être insurmontable. Il suppose simplement un travail et un entraînement réguliers, seuls moyens de maîtriser la syntaxe et la morphologie latines, d'acquérir les bons réflexes d'analyse et de gagner en rigueur, en précision et en élégance dans l'expression.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte latin

- **SÉRIE : Lettres et arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 12

Membres du jury : Bénédicte DELIGNON, Frédéric DUPLESSIS

Lors de la session 2022, le jury a entendu 12 candidats et candidates. Ce chiffre en nette progression (3 de plus qu'en 2021 et 2019 et 5 de plus qu'en 2018) reflète les bons résultats à l'écrit des spécialistes de Lettres classiques. Les notes sont comprises entre 3/20 à 19/20. Le jury a eu le plaisir d'écouter cette année plusieurs excellentes prestations puisque cinq notes sont comprises entre 17/20 et 19/20.

Le hasard du tirage a créé un léger déséquilibre entre les deux œuvres au programme puisque le jury a entendu 7 candidats sur Sénèque et 5 sur Suétone. Les extraits proposés aux candidats sont les suivants : *Les Troyennes* 28-62, 169-202, 258-291, 303 (*Iamne flammatum...*)-336, 594-626, 888-922 (...*praedae*), 1013-1055 et *Vie de Néron* 22.6-23, 31.2-32.1, 34.1-7, 36-37.5 (jusqu'à *liceret*), 47-48.1 (jusqu'à *inscendit*). *Les Troyennes* ont offert les meilleures prestations (deux 19/20) mais aussi les plus mauvaises (un 5/20 et un 3/20), tandis que la *Vie de Néron* a donné lieu à des performances un peu plus homogènes (de 12/20 à 18/20).

Le principe de l'épreuve est généralement bien maîtrisé. Le jury souhaiterait néanmoins insister sur quatre points :

- Après avoir présenté rapidement l'extrait qu'il va traduire et commenter, le candidat ou la candidate doit lire le début du texte latin jusqu'à ce que le jury l'arrête. Ce moment de lecture fait pleinement partie de l'épreuve et le candidat ou la candidate doit s'entraîner tout au long de l'année à proposer des lectures fluides et, si possible, expressives (plus encore lorsque le texte est extrait d'une pièce de théâtre). Une lecture réussie révèle au jury une familiarité avec la langue latine et une bonne compréhension des enjeux de l'extrait.

- Lorsqu'il traduit le texte, le candidat ou la candidate doit veiller à reprendre le texte latin par groupes de mots organiques, en évitant de découper la phrase mot par mot ou, au contraire, de lire une proposition toute entière. Ces deux excès reflètent presque toujours des manques dans l'analyse précise de la construction. Non seulement une lecture par groupes de mots est plus facile à suivre mais elle permet au candidat ou à la candidate de montrer qu'il a bien compris la structure syntaxique de ce qu'il traduit.

- Le candidat ou la candidate doit commenter le texte immédiatement après l'avoir traduit. La reprise de la traduction par le jury n'aura lieu qu'après l'exposé complet (qui ne doit pas excéder 20 minutes).

- On ne saurait trop rappeler, enfin, l'importance des dix minutes d'entretien, durant lesquelles le jury revient sur certains points de la traduction et du commentaire. Les questions posées ne sont pas là pour piéger le candidat ou la candidate mais, au contraire, pour lui permettre d'améliorer sa note (ce qui s'est parfois produit de façon spectaculaire). Plusieurs candidates et candidats ont su parfaitement mettre à profit ce moment de l'épreuve pour se corriger ou montrer la solidité de leurs connaissances (grammaticales, mythologiques, historiques, littéraires, philosophiques...). Le jury a, par exemple, été particulièrement impressionné par un candidat capable d'énumérer les quatre grands jeux panhelléniques, alors que le texte de Suétone mentionnait seulement ceux d'Olympie. À l'inverse, certains ne se sont pas montrés

suffisamment combattifs et n'ont pas saisi les opportunités qu'ils avaient de mettre en avant leur maîtrise du latin et des œuvres au programme.

En ce qui concerne la traduction, les principaux défauts rencontrés sont un manque de précision, notamment dans la traduction des temps (trop de parfaits ou de futurs ont été traduits comme des présents) ou dans l'analyse des cas, et des confusions lexicales (*Helenus/Helena* ; *quaero/queror* ; *grauida/grauis* ; *pons/pontus* ; *Phoebas/Phoebus* ; *uictus/uinctus* ; *timidus/tumidus* ; *liberti/liberi* ; *lita/littora* ; *domus/dominus...*) ou morphologiques (*mare* pris, par exemple, pour un ablatif). Plusieurs candidats et candidates, en revanche, ont su proposer une traduction claire, rigoureuse et parfois même élégante.

L'exercice du commentaire a donné lieu à des performances contrastées. Une mauvaise gestion du temps, en raison d'une traduction laborieuse, a empêché plusieurs candidats et candidates de commenter la fin de leur extrait. Il est nécessaire de s'entraîner plusieurs fois dans l'année dans les conditions de l'épreuve pour bien maîtriser le rythme. Par ailleurs, sur des œuvres au programme, le jury est en droit d'attendre des candidats et des candidates qu'ils possèdent un certain nombre de connaissances historiques et mythologiques nécessaires. L'ignorance de la localisation du lac Avernus ou du mythe de Deucalion et Pyrrha, par exemple, a conduit à des contre-sens de lecture, qui ont parfois pris une place importante dans le commentaire. Si l'exercice de l'explication, dans sa forme, est en général bien connu, rares sont les candidats et candidates qui ont réellement appuyé leurs interprétations sur une analyse formelle précise du texte. Le jury a apprécié l'utilisation à bon escient des termes de l'analyse littéraire (stichomythie, agôn, parataxe, asyndète...) mais a constaté aussi un certain nombre d'approximations (rappelons, par exemple, que les notions de « pathétique » et de « tragique » ne sont pas interchangeables). Sur Sénèque, trop peu de candidats et candidates ont convoqué des notions théâtrales simples comme la double énonciation, l'aparté ou le théâtre dans le théâtre (sans analyse précise de ces procédés, le terme de « métathéâtre », convoqué par un candidat, n'apportait pas grand-chose à l'étude de la ruse d'Ulysse face à Andromaque). Enfin, le jury a valorisé les explications capables de dresser des parallèles pertinents avec le reste de l'œuvre (par exemple, entre la description des *cenationes* de la *domus aurea* et le plafond truqué de la chambre d'Agrippine) ou avec d'autres œuvres antiques (en comparant la figure d'Ulysse chez Sénèque et dans l'*Ajax* de Sophocle ou en rapprochant un discours d'Agamemnon du *De clementia* de Sénèque).

Pour conclure, les prestations de cette session ont à nouveau démontré qu'il est tout à fait possible d'obtenir une bonne voire une excellente note à l'épreuve orale de latin pour spécialistes. S'ils font preuve de rigueur et de réactivité durant leur prestation, les candidats et candidates ayant travaillé régulièrement au cours de l'année sur les textes au programme ont toutes les chances de répondre aux attentes du jury.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Latin**

- **SÉRIE : Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : LA (21), LV (8), SH (14)

Membres du jury : Mathilde CAZEAUX, Stéphane GIOANNI, Gilles van HEEMS, Pascale PARE-REY

Le nombre de candidates et candidats à l'épreuve orale d'explication d'un texte latin pour non spécialistes est stable par rapport aux deux années précédentes (série LA : 21, série LV : 8, série SH : 14). La thématique centrée sur « le pouvoir » a permis de tester les connaissances des candidates et candidats de façon variée. Le jury a utilisé une large échelle de notes allant de 03 à 19, ce qu'il faut considérer davantage comme une notation relative pour classer les candidates et candidats dans ce concours, que comme une notation absolue. La meilleure note ne récompense pas en effet une prestation parfaite, mais la meilleure de toutes, et les plus basses sanctionnent les exercices les moins bien réussis.

Les textes en prose comptent, selon l'usage désormais, environ 120 mots, les textes en poésie environ 18 vers, la longueur pouvant être ajustée en fonction de la difficulté du texte. La présentation des sujets comprend des éléments nécessaires à la bonne contextualisation des extraits (titres, chapeaux introductifs, nom de l'auteur et de l'œuvre, éventuel appareil de notes), sur lesquels il est recommandé de s'appuyer – on verra ainsi que Ps. Salluste n'est pas Salluste, et on veillera à ne pas écorcher le nom de l'auteur, même si on le découvre.

Les textes tirés au sort ont été extraits des œuvres suivantes (les tirages étant équilibrés entre prose et poésie et les sujets empruntés à la littérature patristique n'exigeant aucune compétence particulière dans le domaine de la théologie chrétienne) :

en prose :

Augustin, *Confessions*
 César, *Guerre civile*
 César, *Guerre des Gaules*
 Cicéron, *De la République*
 Cicéron, *De la divination*
 Cicéron, *Tusculanes*
 Columelle, *De l'agriculture*
 Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*
 Pline le Jeune, *Lettres*
 Ps. Salluste, *Lettres à Jules César*
 Salluste, *Histoires*
 Salluste, *Guerre de Jugurtha*
 Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre*
 Sénèque, *Apocoloquintose*
 Sénèque, *De la clémence*
 Tacite, *Germanie*
 Tite-Live, *Histoire romaine*

Valère-Maxime, *Des faits et des paroles mémorables*

en poésie :

Horace, *Satires*

Lucrece, *De la nature*

Ovide, *Amours*

Ovide, *Art d'aimer*

Ovide, *Métamorphoses*

Plaute, *Pseudolus*

Properce, *Élégies*

Silius Italicus, *Les guerres puniques*

Sénèque, *Œdipe*

Sénèque, *Médée*

Tibulle, *Élégies*

Stace, *Thébaïde*

Virgile, *Énéide*

Déroulé de l'épreuve :

Le déroulé de l'épreuve obéit à un protocole strict : le candidat, en entrant, doit présenter sa convocation et une pièce d'identité, émarger sur une feuille prévue à cet effet. Le jury l'engage ensuite à commencer sa prestation, qui dure au maximum 20 minutes, et qui ne s'interrompt pas entre la traduction et le commentaire. À l'issue de la prise de parole du candidat, c'est le jury qui intervient pour 10 minutes au maximum, quelle que soit la durée qu'ait eue la présentation du candidat, ce afin de ne pas rompre l'équité entre les candidates et candidats. L'exercice terminé, le candidat est invité à quitter la salle rapidement afin de permettre une courte délibération entre les deux membres du jury et avant l'entrée du candidat suivant. Précisons enfin que les candidates et candidats sont autorisés à boire durant leur oral, qui se déroule parfois dans des conditions météorologiques éprouvantes. En fonction du contexte sanitaire, l'usage du masque peut être obligatoire.

Présentation du texte

Loin d'être une formalité, cette présentation est un moment important de l'exposé du candidat : c'est là en effet que les points clés qui seront ensuite développés dans le commentaire sont donnés. Ainsi, on attend une mise en contexte, au sens large, du passage soumis à l'étude, qui ne soit pas artificielle ou anecdotique (on ne doit, par exemple, donner d'informations biographiques sur l'auteur que si elles sont vraiment utiles pour comprendre l'extrait commenté), mais propice à lancer dès les premiers instants le commentaire du texte. Les mises en situation du passage soumis à l'étude sont souvent trop rapides, et le jury recommande de les étoffer, pour donner d'emblée une dynamique de lecture, en pensant notamment à la place spécifique d'un passage dans l'œuvre.

On sera ainsi tout particulièrement attentif à rappeler, grâce à ses connaissances mais aussi au moyen des outils mis à disposition en salle de préparation, les repères chronologiques, génériques, historiques et culturels. On explicitera, par exemple, les dates et les événements historiques importants (en évitant, pour des dates « avant J.-C. » ou « avant notre ère », de parler de date négative comme « en moins 509 ») ou les courants de pensée : pour tel texte polémique de Cicéron, par exemple, il était plus qu'utile de bien savoir à quel courant philosophique appartenait Cicéron afin de ne pas commettre de contre-sens sur le référent du « nous » qu'il emploie dans ce texte. Concernant les textes ressortissant d'une thématique sur laquelle les candidates et candidats ont travaillé toute l'année, on évitera à tout prix de plaquer des développements généraux « tout prêts ».

Lecture du passage

Le jury souhaite rappeler, comme les années précédentes, l'importance de la lecture du texte latin à haute voix. Il est donc indispensable de s'entraîner à lire en latin, en respectant une prononciation usuelle cohérente. Cet entraînement permettra en outre de ne pas écorcher les mots ou noms latins repris en commentaire, comme *charta*, *Agenor* ou *Anchise*, qu'il est malvenu de prononcer à la française, ou même d'éviter des confusions gênantes entre des noms ou des mots assonnants (comme *Fabius* et *Fabricius*, qui désignent deux personnages différents). Il est également recommandé d'apprendre à lire les chiffres romains et à identifier le *praenomen* qui est systématiquement abrégé dans les éditions quand il est suivi du *nomen* (tout en restaurant bien entendu le cas attendu par la syntaxe). La liste en est courte et bien connue (par exemple, C. pour Gaius ; M. pour Marcus ; Q. pour Quintus ; T. pour Titus, etc.). Surtout, une plus grande attention portée à la lecture permettrait d'éviter de nombreuses confusions entre des mots proches, qui conduisent à d'inévitables contre-sens : ainsi *querens* n'est pas *quaerens* ; *aeui* n'est pas *avis*, *orsi sunt* n'est pas *orti sunt* et *uerbero* n'est pas un dérivé de *uerbum*...

Cette lecture enfin est déjà une amorce de commentaire et de traduction : certaines prestations particulièrement réussies ont ainsi bien mis en valeur des aspects essentiels des extraits étudiés, comme la rapidité des répliques chez Plaute, la scansion par les négations dans les *Métamorphoses* (même si ensuite le commentaire s'est curieusement appuyé sur elles pour parler d'une reprise de contrôle par Phaéton), ou encore les changements de rythme et de ton chez Sénèque.

Traduction

Nous pointerons ici, outre les remarques des rapports précédents toujours valables, quelques faits saillants de cette année.

Lexique : le jury déplore à nouveau cette année la méconnaissance de mots pourtant très courants comme *tantus*, *maiores* (ou *maius* confondu avec *mos*), *cor*, *cordis*, m. (« le cœur » et non « la corde »), *uis* confondu avec *uir*. Cela est particulièrement frappant dans la méconnaissance du champ lexical lié à la thématique de l'année : on pouvait raisonnablement attendre des candidates et candidats cette année qu'ils aient en tête par exemple le sens de *imperare* et de sa famille, et qu'ils soient familiers des différentes formes et des différents sens et emplois du verbe *posse*. On ne peut que recommander l'apprentissage systématique du vocabulaire à l'aide de fréquentiels, de fiches thématiques ou de lexiques.

Morphologie et syntaxe : bien des fautes d'analyse sont souvent dues à un manque d'attention du candidat (il en va ainsi des erreurs d'identification des degrés des adjectifs et adverbes). D'autres fautes en revanche sont signe de lacunes ou d'erreurs de raisonnement qui semblent plus graves : si *laudes* peut être la 2^e personne du subj. présent de *laudare*, il peut également être l'acc. pl. du substantif *laus* ; *Liber* avec une majuscule dans telle élégie de Tibulle désignera difficilement « le livre », mais plutôt un premier dieu cité avant d'autres ; le groupe *ab + abl.* exprimant l'agent a été pris pour un groupe adverbial.

Le jury incite les candidates et candidats à tout particulièrement soigner l'analyse des formes verbales, qui sont source de fréquentes erreurs : ainsi, *leget* n'est pas un présent mais un futur, *amatus est* n'est pas un présent mais un parfait passif, *potuerat* n'est pas un imparfait mais un plus-que-parfait. D'une part, les candidates et candidats ont parfois du mal à identifier le mode, le temps et la voix des formes verbales, identification qui s'acquiert par un apprentissage systématique de la morphologie verbale latine ; d'autre part, une fois les éléments analysés, la traduction n'est pas toujours aisée (une candidate capable d'identifier un infinitif présent passif ne fut par exemple pas capable d'en donner l'équivalent en français).

Il s'agit là d'une difficulté de grammaire française qu'il est également nécessaire de résoudre durant la préparation.

Latinismes : on attend des candidates et candidats qu'ils connaissent un certain nombre d'expressions courantes, telles que *optimus quisque*, *opus est*, *si quis* ; ou qu'ils soient au fait des constructions particulières de certains tours (notamment avec les formes impersonnelles, comme *me paenitet erroris mei*).

Viser la précision dans la traduction a pour but de produire une explication littéraire pertinente. Des efforts louables ont été faits pour partir du texte et en commenter les effets, mais il ne faudra pas parler d'obligation pour des adjectifs verbaux venant en substitution du gérondif ; ne pas confondre tournures passives et déponentes, etc. On peut encore légitimement attendre des candidates et candidats qu'ils puissent rappeler les principales valeurs de *ut* suivi du subjonctif.

Naturellement, un des autres objectifs de l'épreuve est de présenter une traduction de la totalité du texte proposé. Après cette traduction, une brève introduction montrera la compréhension générale du texte, notamment en résumant brièvement le propos et en éclairant la composition du texte, et énoncera les éléments qui mènent à une problématique, qui se doit d'être clairement énoncée.

Commentaire

Les candidates et candidats se sont efforcés, pour la plupart, de construire un commentaire, mais il est certain qu'ignorer les dates même approximatives auxquelles Virgile a vécu (alors même que le dictionnaire de F. Gaffiot donne ce type d'informations) et ne pas parvenir à en traduire un vers ne peut aider à fournir un commentaire littéraire, même très vague. Pour la méthode, les candidates et candidats savent qu'il faut éviter la paraphrase, les commentaires décousus, sans fil directeur ni plan, mais que le commentaire linéaire comme composé produisent à égalité de bonnes prestations s'ils sont réfléchis, appuyés sur le texte, et liés à la problématique – que ce soit un texte qui illustre tel aspect ou qui déjoue les attentes.

Manier avec précision la terminologie grammaticale est important pour pouvoir en tirer des interprétations compréhensibles et pertinentes. La connaissance de la terminologie poétique est également nécessaire (distique, hémistiche, mètre, rythme, etc.).

Sur la thématique du pouvoir en particulier, on a regretté un manque de connaissances de culture générale (sur les guerres puniques dans leurs grandes lignes, sur l'organisation du camp romain avec sa porte décumane et son retranchement, sur les institutions, les magistratures et leur fonctionnement – la censure a par exemple dérouté). D'autres candidats ont, au contraire, su tirer parti d'épisodes ou de personnages connus et sans doute travaillés durant l'année, comme Camille ou la prophétie d'Anchise dans l'*Énéide*, pour tisser des liens féconds avec leur passage. Attention toutefois à ne pas substituer le commentaire d'un texte mieux connu du candidat au passage qui lui est proposé : seuls les échos et les contrastes peuvent servir la réflexion.

Le jury a apprécié des prestations qui commentent le texte avec des termes précis et adéquats, sans tomber dans un jargon excessif ou systématique (et abuser de l'inévitable hypotypose, surtout quand le terme n'est pas justifié, car toute description n'est pas hypotypose ou ekphrasis) ; qui sont attentifs à la place des mots, que ce soit dans la phrase ou dans le vers, au rythme des phrases et à leurs sonorités, au lexique et aux champs lexicaux, aux images ; qui savent faire la part des dénnotations et des connotations (humour, ironie, y compris dans des textes historiques et philosophiques) ; certaines hypothèses sur les sources, les hypotextes ou la réception de l'extrait ont donné lieu à de très belles analyses.

Reprise

Il convient de rappeler que l'entretien ne tend pas de piège, mais vise toujours à faire sortir le meilleur des candidates et candidats, soit en leur donnant l'occasion de corriger une erreur ou de faire évoluer une interprétation, soit en leur permettant de développer ou d'affiner une bonne intuition. Malgré la fatigue, il convient de conserver son bon sens et de mobiliser encore sa mémoire et sa réflexion pour répondre de façon précise et concise. Par ailleurs, au cours de la discussion, le jury considère qu'il est préférable de reconnaître son ignorance sur un point de grammaire, de morphologie ou d'interprétation historique plutôt que vouloir répondre à tout prix et prendre le risque de dire une énormité.

De manière générale, le jury tient à rappeler qu'il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre la timidité, qui paralyse, et l'excès d'assurance. Au-delà des savoirs techniques propres à la matière, le jury a à cœur de recruter des futurs étudiants dotés d'honnêteté intellectuelle, c'est-à-dire capables de douter et de (se) remettre en question de façon féconde – aucune force de conviction ne saurait leurrer le jury – dans une attitude caractéristique des humanités. Gageons que les candidates et candidats de l'année prochaine sauront faire montre de ces qualités.